



*La Fondation  
CLSC-CHSLD de  
la Petite-Nation*



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Petite-Nation

**Commanditaire principale**

## RAPPORT ANNUEL 2010

---

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FONDATION**

### **CLSC-CHSLD DE LA PETITE-NATION**

**Tenue le 28 mars 2011 à 19 h**

**Salle A-121 – Rez-de-chaussée**

**Centre hébergement Petite-Nation**

**SIÈGE SOCIAL, 14 rue Saint-André**

**Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

---

DU 28 mars 2011, 19 h

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;  
(Mot de bienvenue du président)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux
  - Assemblée générale annuelle du 3 mai 2010;
  - Assemblée spéciale générale du 6 décembre 2010;
4. Compte rendu des activités;
5. Rapport financier au 31 décembre 2010;
6. Période publique de questions;
7. Période des mises en candidature;
8. Élection (s'il y a lieu);
9. Levée de l'assemblée ;

---

***Avis public est donné le 22 mars publié dans la Revue de la Petite-Nation et affiché aux entrées principales du siège social.***

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FONDATION CLSC-CHSLD DE LA PETITE-NATION QUI S'EST TENUE LE LUNDI 3 mai 2010 À 19H À LA SALLE A.121 AU CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT PETITE-NATION, SIÈGE SOCIAL SIS AU 14, RUE SAINT-ANDRÉ À SAINT-ANDRÉ-AVELLIN (QUÉBEC)**

**Présences :** Gilles Clavel, directeur général intérimaire du CSSS de Papineau  
Dave Bullock, président  
Jacques Legault, vice-président  
Claire G. Charron, secrétaire-trésorière  
Almond Bullock  
Andrée Labrosse

**Absence :** Nicole Lamarche

**Public :** Aucun

Un avis public a été publié dans la Revue de la Petite-Nation et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Le quorum est constaté, l'assemblée a lieu.

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1. Mot de bienvenue du président;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2009;**
- 4. Compte rendu des activités;**
- 5. Rapport financier au 31 décembre 2009;**
- 6. Période publique de questions;**
- 7. Période des mises en candidature;**
- 8. Élection (s'il y a lieu);**
- 9. Levée de la rencontre.**

**1.0 MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

Monsieur Dave Bullock, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2.0 LECTURE de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté à l'assemblée ordinaire du 12 avril 2010 par la résolution # 2010-22-44.

**3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 30 MARS 2009;**

Les personnes présentes ont reçu le cahier de la rencontre dont copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2009. **Résolution # 2010-24A-53**

Il est proposé par Jacques Legault, appuyé par Almond Bullock et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2009 tel que déposé.

#### **4. COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS**

Le rapport d'activités est déposé par la secrétaire. Ce rapport a été adopté à l'assemblée ordinaire du 12 avril 2010 sous la résolution # 2010-22-45. Il fait partie intégrante du présent procès-verbal.

#### **5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER**

Le rapport financier est déposé par la secrétaire-trésorière. Ce rapport a été adopté à l'assemblée ordinaire du 12 avril 2010 sous la résolution # 2010-22-46. Il fait partie intégrante du présent procès-verbal.

#### **6. PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

Aucune

#### **7. PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURE**

Les membres sortant sont :

Claire Charron  
Andrée Labrosse  
2 postes vacants

#### **Résolution # 2010-25A-54**

Il est proposé par Dave Bullock, appuyé par Almond Bullock et résolu à l'unanimité de reconduire pour un terme de 2 ans le mandat de Andrée Labrosse et Claire Charron.

Claire Charron et Andrée Labrosse acceptent.

#### **8. ÉLECTION (S'IL Y A LIEU)**

Aucune.

#### **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **Résolution # 2010-25A-55**

Il est proposé par Dave Bullock, appuyé par Almond Bullock et résolu de lever l'assemblée, il est 19 h 20.

---

**DAVE BULLOCK, Président**

---

**CLAIRE CHARRON, Secrétaire**

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DE LA FONDATION CLSC-CHSLD DE LA PETITE-NATION QUI S'EST TENUE LE LUNDI 6 DÉCEMBRE 2010 À 18 H 30 À LA SALLE A.121 AU CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT PETITE-NATION, SIÈGE SOCIAL SIS AU 14, RUE SAINT-ANDRÉ À SAINT-ANDRÉ-AVELLIN (QUÉBEC)**

**Présences :** Dave Bullock, président  
Jacques Legault, vice-président  
Claire Charron, secrétaire-trésorière  
Line Venne  
Almond Bullock  
Jocelyne Sabourin Bullock  
Nicole Lamarche

Un avis public a été donné le 26 novembre 2010 et affiché dans les lieux publics de l'établissement.

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1. Ouverture de l'assemblée;**
- 2. But de la rencontre;**
- 3. Dépôt de la résolution à faire ratifier;**
- 4. Période de questions;**
- 5. Levée de l'assemblée;**

**1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée, il est 18 h 35.

**2.0 BUT DE LA RENCONTRE**

La rencontre a pour but de faire ratifier une résolution pour demander des lettres patentes supplémentaires modifiant les objets ainsi que les autres dispositions afin de répondre aux exigences de Revenu Canada dans une demande d'enregistrement de la Fondation comme organisme de bienfaisance.

**3.0 Dépôt de la résolution**

Lecture de la résolution # 2010-30-61 adoptée le 25 novembre en assemblée spéciale des administrateurs.

**Résolution # 2010-31-64**

Il est proposé par Nicole Lamarche, appuyé par Jocelyne Bullock et résolu à l'unanimité de ratifier la résolution # 2010-30-61.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question est demandée à savoir si les sommes amassées servent exclusivement aux personnes âgées. ?  
Les objets des lettres patentes vont dans ce sens. Éventuellement, il pourrait être envisagé d'inclure toute la clientèle desservie par le CLSC et Centre d'hébergement de la Petite-Nation.

**7. levée de la rencontre**

**Résolution # 2010-32-65**

Il est proposé par Jacques Legault, appuyé par Claire Charron et résolu de lever l'assemblée.

---

**DAVE BULLOCK, Président**

---

**CLAIRE CHARRON, Secrétaire**

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2010

---

*Rapport déposé et adopté en assemblée ordinaire des administrateurs le 14 mars 2011*

### **Les administrateurs (au 31 décembre 2010) sont :**

- M. Dave Bullock, président
- Mme Claire G. Charron, secrétaire-trésorière
- M. Gilles Clavel, directeur général par intérim du CSSS de Papineau
- Mme Andrée Labrosse
- M. Jacques Legault
- M. Almond Bullock
- Mme Nicole Lamarche
- Mme Line Venne
- 1 siège vacant

### **Décisions du conseil d'administration en 2010**

#### Règlements généraux

*Art. 6.1 Le conseil d'administration se réunira au moins 3 fois par année ou selon les besoins, aux dates et heures qui seront déterminées de temps à autre par le conseil.*

### **Les assemblées de la présente année financière se sont tenues aux dates suivantes:**

Les 12 avril, 3 mai, 10 juin, 25 novembre et 6 décembre 2010.

Le comité organisateur du tournoi de golf était composé de tous les administrateurs et ces personnes se sont rencontrées aux dates suivantes : 26 juillet, 9 août et 23 août 2010.

## **Les objectifs de financement de l'année :**

### **Pour la clientèle hébergée :**

- Chaise Carendo;
- Civière douche;
- 2 appareils spot à tension;
- 1 chariot portative d'animation – méthode Snozelen;

### **Pour la clientèle à domicile :**

- 1 appareil VAC pour le traitement des plaies – clientèle à domicile.

**TOTAL : 61 000 \$**

**La Fondation s'est engagée à déboursier la somme de 45 000 \$ pour l'achat de ces équipements.**

### ***Tournoi de golf 10<sup>e</sup> édition – Le 27 août 2010***

Cette année, le tournoi de golf se déroulait sous la présidence d'honneur de Monsieur Pierre Bertrand, Maire de Montebello. Ce tournoi a généré des profits nets de près de 20 000 \$.

Monsieur Dave Bullock assumait la présidence du comité organisateur du tournoi.

ANNEXE I

# ÉTATS FINANCIERS

---

**AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**Préparés par Claire Charron agissant à titre de secrétaire-trésorière de la  
Fondation.**

Déposé au conseil d'administration de la Fondation CLSC-CHSLD de la Petite-Nation le 14 mars 2011.

Voici le bilan de la Fondation CLSC-CHSLD de la Petite-Nation au 31 décembre 2010 et l'état des résultats terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. À titre de secrétaire et en l'absence de trésorier, j'ai dressé ces documents sous toute bonne foi en me fondant sur les entrées et sorties au compte de la Fondation lesquelles sont appuyées par des pièces justificatives.

---

**Claire G. Charron**  
**Secrétaire**

Saint-André-Avellin, Québec, le 3 mars 2011

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE

---

## ACTIF

### À COURT TERME

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Encaisse	68 550 \$	66 011 \$
Dépôts à terme	25 000 \$	25 000 \$
	<u>93 550 \$</u>	<u>91 011 \$</u>

### SOLDE DU FONDS

Surplus au début	91 343 \$	118 188 \$
Excédent (insuffisance) des recettes sur les déboursés	1 988 \$	(26 845 \$)
Sous-total :	<u>93 331 \$</u>	<u>91 343 \$</u>
Engagements financiers	<u>73 263 \$</u>	<u>42 700 \$</u>
Surplus à la fin	<u>20 068 \$</u>	<u>48 643 \$</u>

### AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_  
Dave Bullock, président

\_\_\_\_\_  
Claire Charron, secrétaire

**État des résultats**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2010**

**RECETTES**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Tournoi de golf	28 187 \$	24 907 \$
Dons divers	613	671
Don désigné	-	100
Dons "In Memoriam"	1 315	1 525
Lotomatique	871	854
Intérêts	370	529
Don successoral	1 000	-
Autres : <i>Tournoi de golf senior de la Caisse Populaire</i>	-	16 000
	<b><u>32 356 \$</u></b>	<b><u>44 586 \$</u></b>

**DÉBOURSÉS**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Tournoi de golf	9 275 \$	9 021 \$
Frais de bureau et d'administration	1 180	910
Publicité	2 109	1 523
Frais bancaires	122	111
Frais de représentation	400	400
Don désigné	-	100
Achats d'équipements (engagements) <sup>4</sup>	17 282	59 366
	<b><u>30 368 \$</u></b>	<b><u>71 431 \$</u></b>

Engagements financiers non comptabilisés \* (3) 73 263 \$

**Excédent (insuffisance) des recettes sur les déboursés :**      **1 988 \$**      **(26 845 \$)**

Voir notes complémentaires

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

## AU 31 DÉCEMBRE 2010

---

### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation CLSC-CHSLD de la Petite-Nation est un organisme sans but lucratif qui recueille des dons pour les redistribuer aux personnes âgées de la Petite-Nation.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

#### Recettes et déboursés

La Fondation souscrit à la comptabilité de caisse de sorte que les transactions sont comptabilisées seulement au moment de leur paiement ou de leur encaissement.

### 3. ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA FONDATION

#### ANNÉES ANTÉRIEURES

- Salon d'intimité 15 000 \$
- Salon de soins thérapeutiques - (Original 15 000 \$ - Solde 8 718 \$)
- Pompe volumétrique - 4 545 \$
- Année 2010 - 45 000 \$

**TOTAL : 73 263 \$**

### 4. ACHAT D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Table et fauteuil d'examen : 7 830 \$

Équipements soins dentaires : 9 452 \$

**TOTAL : 17 282 \$**

## MISES EN CANDIDATURES

### Les membres sortants sont :

Jacques Legault  
Nicole Lamarche  
Almond Bullock  
Dave Bullock

---

### *Règlements généraux*

#### *Art. 4.01 - Composition*

*La Corporation est administrée par un conseil composé de neuf administrateurs comprenant le directeur général du Centre d'accueil ou une personne déléguée par lui siégeant d'office au Conseil sans droits et privilèges et ne comptant pas dans le quorum. Advenant que lors de l'assemblée générale des membres, un ou des membres du personnel du Centre d'accueil est ou sont élus au Conseil d'administration de la Corporation, cette ou ces personnes siégeront avec tous les droits et privilèges. Le Conseil d'administration peut être désigné sous tout autre nom dans toute publication émanant de la Corporation.*

#### *Art. 4.04 - Élection*

*Sauf disposition contraire de l'acte constitutif, les administrateurs sont élus à une majorité simple des voix exprimées lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la corporation.*

#### *Art. 4.05 - Durée des fonctions*

*Chaque administrateur demeurera en fonction pour une période de deux années ou jusqu'à ce que son successeur soit élu à moins que son mandat ne prenne fin avant terme. L'administrateur dont le mandat se termine est rééligible.*